

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le 16 Janvier, le Conseil Municipal de la Commune de SANSAN, convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques SONILHAC, maire

OUVERTURE DE LA SEANCE A 10h 10

PRESENTS : Mme ADREY Nathalie, Mme CLEMENTE Stéphanie, Mr FLOURETTE Jean-Marc, Mr GARROS Thierry, , Mr SONILHAC Jacques

Monsieur Thierry GARROS a été nommé secrétaire de séance.

Absents excusés : Mme BARBOT Hélène, Mr DUROU Nicolas

ORDRE DU JOUR

- 1) **Délibération sur les travaux de rénovation énergétique de la mairie/salle des fêtes**
- 2) **Questions diverses**

1) Délibération sur les travaux de rénovation énergétique de la mairie/salle des fêtes

Comme évoqué lors du dernier conseil municipal, le plan de relance semble être une opportunité pour procéder à des travaux de rénovation énergétique de la mairie/salle des fêtes avec des subventions intéressantes .

Monsieur le maire a demandé des devis à des entreprises pour changer le mode de chauffage, changer les dalles de plafond et renforcer l'isolation, changer les vitrages de la salle des fêtes.

Des subventions vont être sollicitées auprès des partenaires publics d'après le plan de financement suivant :

Coût total :30603,54€ HT

DSIL(état).....13261,32€ (43,33%)

Région.....9180,91€ (30%)

Département.....3060,30€ (10%)

Auto-financement: 5100,51€ (20% du total des aides publiques)

2) Questions diverses

Estivales de Gers. L'office de tourisme de Val de Gers nous a proposé de nous porter candidats pour l'organisation d'une des trois soirées « Estivales de Gers » courant été 2021, par le biais d'une association communale.

Après débat, le conseil municipal juge qu'il n'est pas opportun d'accepter cette offre pour plusieurs raisons : l'évolution de la crise sanitaire incertaine, le manque de place pour le parking (500 voitures), le nombre de bénévoles nécessaire à l'organisation.

Cadeaux à nos aînés.

En raison des contraintes sanitaires, il n'y aura pas cette année de cérémonie des vœux à la salle des fêtes. Le conseil municipal a décidé, en remplacement, d'offrir à nos aînés un corbeille garnies de produits locaux.

Bois de chauffage.

Nicolas Durou est intéressé pour acquérir l'équivalent de 80€ de bois de chauffage, correspondant au prix des parts de paëlla servies lors de l'été jeunes qui n'ont pas été facturées.

Problèmes d'écoulement du fossé après le pont en allant vers l'église. Lors des crues, le fossé ne s'écoule pas bien au niveau de l'entrée du champ de MrPardoue et inonde la route. Un gros effort sera réalisé cette année en travaux de pelles pour curer les fossés et déboucher les buses.

Défibrillateur : Les défibrillateurs devront prochainement être accessibles depuis l'extérieur, en conséquence un aménagement a été fait sur le guichet près de la porte de la mairie. Le problème qui se pose c'est le risque de vol du défibrillateur, qui n'est pas couvert par notre assurance. En attendant de trouver une solution satisfaisante, le défibrillateur reste à l'intérieur de la mairie.

Fin de la séance à 11h20